

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 18
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 18
Date de convocation : 11/03/21

**DELIBERATION N°9
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 24 MARS 2021**

HORS GEMAPI Carte 3

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Luc-en-Diois, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Étaient présents :

Conseil Départemental : M. Jacques LADEGAILLERIE

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Agnès FOUILLEUX ; MM. Jacques BONNET ; BROCARD François (suppléant de M. TRON Frédéric) ; Christophe LEMERCIER, Franck MONGE, Jean-Pierre POINT

Communauté des communes du Diois : Mmes Christine AURANGE, Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY ; MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE, Gérard PERDRIX

Autre élu présent : M. Alain BONNARD

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Gilbert CHAREYRON, Gérard CROZIER, Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET, Cyrille VALLON

Étaient excusés :

Conseil Départemental : Mmes Catherine AUTAJON, Patricia BRUNEL-MAILLET, Martine CHARMET, Muriel PARET

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Hélène PELAEZ-BACHELIER ; MM. Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Robert ARNAUD ; Claude AURIAS, Philippe CHAVE, René ESTEOULLE, David GARAYT, Jean SERRET

OBJET : ÉTUDE DES ÉCOULEMENTS SOUTERRAINS ET DES RELATIONS NAPPE-RIVIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DE LA GESTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE EN BASSE VALLÉE DE LA DRÔME

La rivière Drôme est en déficit quantitatif et confrontée à une réduction de son débit notamment dans le secteur proche de la confluence avec le Rhône, qui conduit régulièrement à des assècs.

Par ailleurs, plusieurs études menées sur la basse vallée de la rivière Drôme ont mis en évidence une contamination des eaux de surface et des eaux souterraines par des activités anthropiques. La dégradation de la qualité des eaux souterraines peut en particulier atteindre localement des concentrations en nitrates qui ne sont pas acceptables pour une consommation humaine.

Dans l'objectif de la mise en œuvre d'actions qui permettront d'améliorer l'état quantitatif et qualitatif de l'hydrosystème de la basse vallée de la Drôme, il est apparu nécessaire aux acteurs locaux, d'acquérir une meilleure connaissance :

- Sur les échanges nappes/rivière en particulier dans le secteur Livron/Loriol sur Drôme ;
- Sur les relations entre aquifères (identification des flux et des pollutions associées) ;
- Sur le rôle de l'aquifère de la molasse (apports d'eau, transfert de la pollution)
- Sur l'origine de(s) pollution(s) azotée(s).

Ces éléments de connaissance intéressent à la fois le SMRD et le Département de la Drôme en tant que structures porteuses de SAGE ayant toutes deux vocation à porter toute étude globale permettant d'améliorer la connaissance de la nappe afin de mieux définir les modalités de sa préservation et de sa gestion. Ils constituent un projet de recherche et développement qui peut être confié au BRGM dans le cadre d'une convention tripartite, le SMRD et le CD26 étant co-maîtres d'ouvrage.

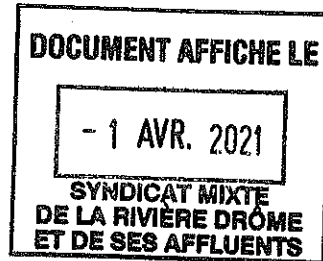
Le BRGM, le CD26 et le Département cofinancent le projet selon les modalités stipulées dans la convention technico-financière jointe.

Une aide de l'AERMC est attendue à 50%. Elle conditionne la réalisation de l'étude.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'UNANIMITE :

- ACCEPTE de confier l'étude citée en objet au BRGM à travers une convention de recherche et développement tripartite BRGM - SMRD - CD26 ;
- AUTORISE le Président à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'Agence de l'eau ou de tout autre partenaire financier ;
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021 ;
- AUTORISE le Président à signer les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier à signer la convention de partenariat « recherche et développement » jointe.

Le Président du SMRD,
Gérard CROZIER



SYNDICAT MIXTE DE LA
RIVIERE DROME ET
SES AFFLUENTS